

# Pôle Petite Enfance

## Crèches

La Ville gère trois établissements d'accueil du jeune enfant permettant de répondre à votre besoin de garde pour votre enfant âgé de 0 à 3 ans.

Il peut vous proposer différents modes de garde selon vos besoins.

### Quand s'informer ?

Vous pouvez vous informer sur les divers modes d'accueil de la petite enfance existant sur la commune au Pôle Petite Enfance :

- dès l'annonce de votre grossesse
- dès la naissance de votre enfant
- dès que vous envisagez de reprendre une activité
- dès votre arrivée dans la commune

### Où ?

Accueil uniquement sur rendez-vous du lundi au vendredi

**Pôle Petite Enfance**  
Jardin André Montet  
Rue Privat  
Tel : 04 67 43 80 88

Le service du Pôle petite enfance sur le site de la Ville :  
[www.ville-meze.fr/pole-petite-enfance](http://www.ville-meze.fr/pole-petite-enfance)

### Comment ?

- sur le portail famille (crèche) mes préinscriptions en crèche :

<https://meze.portail-familles.app>

Vous pouvez retirer le dossier de préinscription auprès du **GUICHET UNIQUE** ou remplir la fiche de préinscription en **ANNEXE 2** de ce livret.

Une fois complété, ce dossier est à **déposer directement au service Petite Enfance**. Il permettra une préinscription sur la liste d'attente en vue d'une place en crèche .

### L'admission

Dès qu'une place est disponible (admission à temps plein ou à temps partiel), la liste d'attente est consultée et la place proposée par téléphone ou mail à la première famille suivant l'ordre chronologique de pré-inscription.

Le dossier d'admission est constitué auprès du Pôle Petite Enfance qui vous oriente ensuite vers la responsable de l'établissement pour réaliser le « dossier enfant » et préparer l'entrée de votre enfant en crèche.

### Les tarifs

Tarif horaire = revenus mensuels x taux horaire (selon nombre d'enfants à charge)

Nombre d'enfants	Crèche collective taux horaire	Crèche familiale taux horaire
1 enfant	0,0619 %	0,0516 %
2 enfants	0,0516 %	0,0413 %
3 enfants	0,0413 %	0,0310 %
4 enfants	0,0310 %	0,0310 %

Plafond 2023 défini par la CAF  
Plancher 2023 défini par la CAF

6000 € / mois  
712.33 € / mois